



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Jacinthe Mercier, secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 14 septembre 2020, à 19 h 30, le conseil de la Municipalité siège par audioconférence. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2020-134

Désignation : Lot projeté 6 362 532, rue Principale
5 274 919, cadastre du Québec

Nature et effets :

La demande porte sur l'acceptation :

- Qu'il y ait empiètement des escaliers menant au rez-de-chaussée ainsi que des escaliers menant au sous-sol dans la marge de recul sur la rue Principale respectivement de 1,42 mètre et de 1,95 mètre dans la marge de recul alors que le règlement de zonage 390-1991 ne permet pas les escaliers dans la marge de recul ou dans la cour avant;
- Qu'il y ait la diminution de la profondeur de la zone tampon de 1,50 mètre soit une zone tampon de 4,50 mètres le long de la ligne arrière alors que le règlement de zonage 390-1991 exige 6,00 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

COVID – 19

Compte tenu de la situation actuelle, considérant que les personnes intéressées ne peuvent être présentes lors du conseil municipal, elles devront faire parvenir par écrit un document décrivant leurs arguments à l'Hôtel de Ville de Saint-Ambroise-de-Kildare, au plus tard le 11 septembre 2020.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 28^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2020.

Jacinthe Mercier
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussignée, Jacinthe Mercier, secrétaire-trésorière adjointe, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28^e jour du mois d'août 2020, entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28^e jour du mois d'août 2020.

Jacinthe Mercier
Secrétaire-trésorière adjointe